



APPEL A CANDIDATURES

Résidence de production

Exposition de restitution

Ferme Familiale Courbet, Flagey

Date limite de candidature : 25 juillet 2025



LE PÔLE COURBET

Le projet patrimonial et culturel « Pays de Courbet, Pays d'artiste » est né en 2004 par la volonté du Département du Doubs de participer au développement culturel, social et économique du territoire aimé et peint par l'enfant du pays, Gustave Courbet.

Cinq sites composent aujourd'hui le Pôle Courbet : la ferme familiale Courbet à Flagey, le musée départemental Gustave Courbet à Ornans, l'Atelier du peintre à Ornans, le site de la Source de la Loue et sept sentiers parcourant les grands paysages peints par Courbet.

Fort d'une collection unique - plus importante collection publique d'œuvres de Gustave Courbet avec 150 peintures, dessins et lettres - présentée au sein du musée, ce sont plus de 70 000 visiteurs qui fréquentent chaque année les sites du Pôle Courbet. Grâce à sa politique d'expositions d'envergure, ainsi que par la diversité des événements culturels proposés à l'ensemble des publics, ce pôle, unique et pionnier, est entièrement dédié à la vie et l'œuvre de Gustave Courbet et à la défense du patrimoine culturel et naturel de notre territoire.





LA FERME FAMILIALE COURBET

Implantée dans le village de Flagey, sur le plateau d'Amancey, la ferme familiale des Courbet est un témoignage de l'origine rurale et paysanne du peintre.

Initialement acquise par le grand-père paternel du peintre, la ferme est reprise par son fils, Régis Courbet qui l'agrandit et la diversifie grâce à un sens aigu et débordant de créativité.

Passée aux mains d'autres familles à partir de 1910, c'est en 2000 que naît l'idée de valorisation de ce lieu, à la suite du déplacement exceptionnel de l'œuvre *Les Paysans de Flagey revenant de la foire* (musée des Beaux-arts et d'archéologie, Besançon), le temps d'un après-midi, à Flagey.

En juin 2007, le Conseil Général du Doubs (devenu Conseil départemental) a acquis la Maison familiale. Des travaux de réhabilitation ont permis l'ouverture de ce site en juillet 2009, deux ans avant la réouverture du musée départemental à Ornans.

Depuis cette date, les équipes du Pôle Courbet y ont réalisé plus de 30 expositions temporaires et près de 300 événements culturels (concerts, spectacles, conférences, théâtres...).

Un nouvel élan est donné en 2020 avec l'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel voulant faire du site de la Ferme familiale Courbet un laboratoire de l'art et la poursuite d'une programmation éclectique, tournée vers l'art vivant.



PRESENTATION ET OBJECTIFS

La Saison printemps/été 2026

Pour sa saison estivale 2026, le Pôle Courbet se penchera sur la thématique de la représentation animale, le positionnement de l'être humain face à la faune.

A travers une exposition riche de peintures, sculptures et objets d'art du XIXe siècle, de Gustave Courbet en passant par Constant Troyon ou encore Rosa Bonheur entre autres, le musée départemental Gustave Courbet révélera combien les débats sur la psychologie animale, apparus vers 1870 dans l'art animalier, demeurent actuels.

Pour le site de la Ferme familiale Courbet, l'artiste ou le collectif sélectionné réalisera une résidence de production avec restitution sous forme d'exposition temporaire, de mi-avril à décembre 2026, qui se tiendra dans la grange (cf page 5), avec possibilité d'intervention dans le jardin, dans une approche et sensibilité en lien avec la thématique de la saison du Pôle Courbet.

Objectif de la résidence

A destination d'un.e artiste ou collectif, ce projet de résidence vise à :

- soutenir et encourager la création contemporaine.
- permettre la création d'une ou plusieurs œuvres pendant le temps de la résidence.
- sensibiliser le public à l'art contemporain et à la création.

Disciplines concernées :

- arts plastiques
- vidéo / arts numérique
- performance
- photographies



LA FERME FAMILIALE COURBET

La salle pédagogique



Dédié aux temps de médiation avec les publics scolaires ou spécifiques, cet espace de 50m³ peut être employé durant la phase de résidence comme atelier de production.

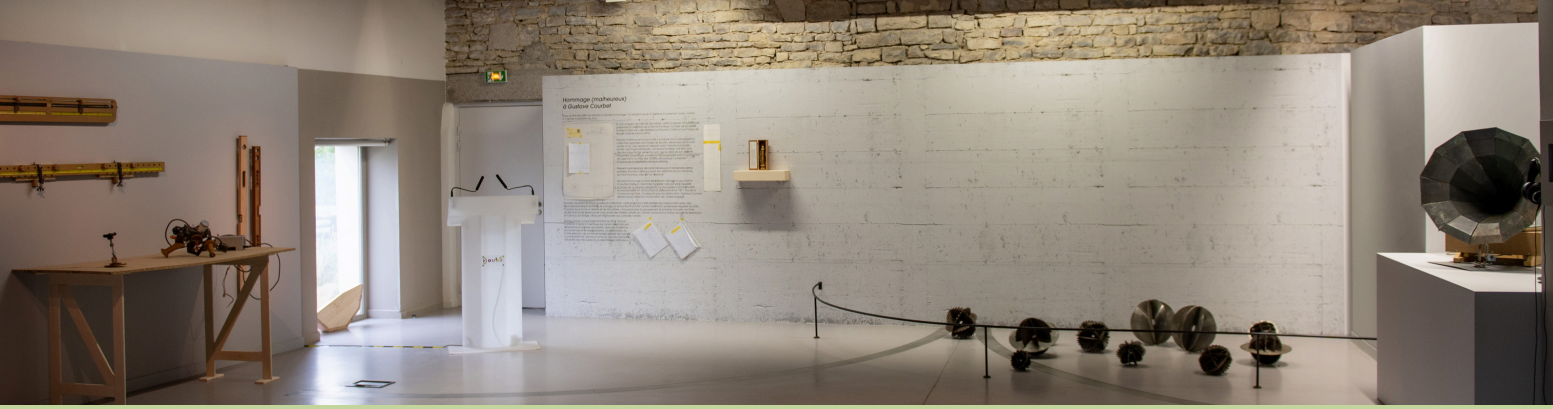
Le jardin et le verger

Richesse unique de ce site, le jardin, son potager et verger, faisait déjà partie du site à l'époque des Courbet.

Aujourd'hui, ce jardin clos permet une première immersion olfactive et sensorielle au site de la ferme familiale. Véritable carrefour ornemental, médicinal et aromatique, ces 120 variétés différentes sont utilisées pour des dégustations, des ateliers d'initiation aux arts plastiques ou encore des ateliers d'aromathérapie.

Des sculptures et créations d'artistes y sont exposées de manière permanente.





PERSPECTIVES

- Possibilité d'une résidence, à Flagey :
 - D'une à quatre semaines, qui peut s'imaginer en deux temps
 - Entre la période de janvier à mars 2026
 - Avec ou non hébergement (modalités précisées page 9 du dossier)
- Sont attendus en terme de médiation :
 - Deux temps d'échanges avec le public scolaire ou empêché durant la résidence et accompagné par un.e médiateur.rice du Pôle Courbet
 - Une table ronde publique de restitution de résidence ou évènement type performance
- Cette résidence donnera lieu à une exposition présentant la ou les nouvelles productions avec possibilité de montrer des pièces existantes ; l'exposition aura lieu de mi-avril à décembre 2026.





MODALITES

- Durant toute la période de résidence sera mise à disposition la grange et/ou ponctuellement la salle pédagogique comme espace de travail. Un espace bureau avec accès wifi est également possible.
- L'équipe projet du Pôle Courbet assurera un accompagnement du/des artiste.s sous forme de conseils, d'appui technique ou encore en offrant la visite des réserves du musée par exemple.



Est attendu de la part de l'artiste/du collectif :

- D'apporter son outillage, matériel informatique et tout équipement nécessaire à sa production
 - De gérer le transport de ses œuvres (le cas échéant)
 - De transmettre des visuels et textes permettant de communiquer sur la résidence et exposition
- Il est bien entendu que des évènements culturels peuvent avoir lieu dans la grange durant la période de résidence et/ou d'exposition et que l'espace central doit pouvoir être facilement dégagé le temps de l'évènement.

HEBERGEMENT ET RETROPLANNING

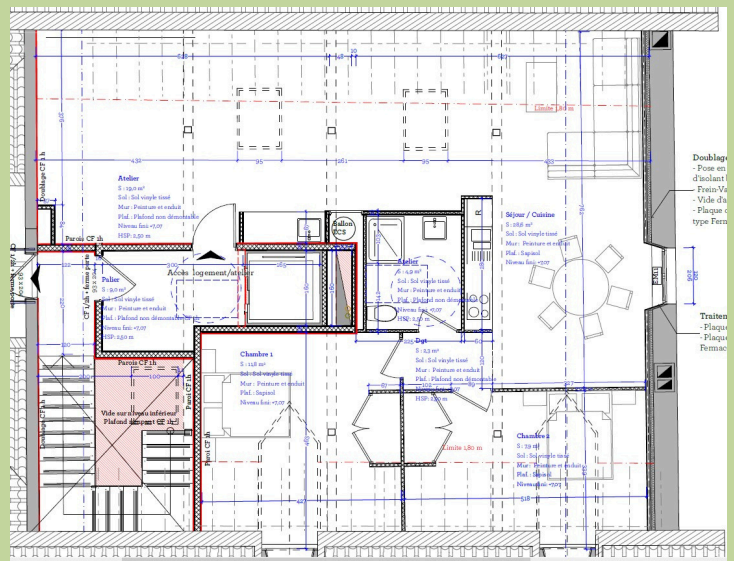
Hébergement

Au sein de la Villa Courbet, bâtiment attenant à l'Atelier Courbet, accueillant les espaces de travail des équipes du Pôle Courbet et le Centre de documentation (Ornans), **un appartement de 75m²** peut être mis à la disposition de l'artiste / du collectif le temps de sa résidence. Celui-ci comprend deux chambres et trois lits, cuisine et salle de bain ainsi qu'un espace atelier de 20m².

Selon les circonstances, l'hébergement peut accueillir ponctuellement le.a conjoint.e et/ou enfant en bas âge de l'artiste.

Rétroplanning

- Début septembre 2025 : sélection de l'artiste/collectif d'artistes par le jury
- Entre le 22 et le 26 septembre 2025 : visio des deux dossiers présélectionnés
- Octobre 2025 : Première réunion de travail, possibilité de visite du site de Flagey et rencontre de l'équipe projet
- Entre janvier et mars 2026 : phases de résidence
- 27 mars 2026 : table ronde restitution de la résidence
- Entre le 1er et le 10 avril 2026 : accrochage et mise en lumière de l'exposition
- Du 11 avril 2026 au 3 janvier 2027 : exposition





CONDITIONS FINANCIERES

Un budget de **10.000** euros est alloué à cette résidence comprenant :

- les honoraires d'artistes
- les frais de production d'oeuvres
- les droits de monstration
- la rémunération pour l'évènement et temps d'échange.

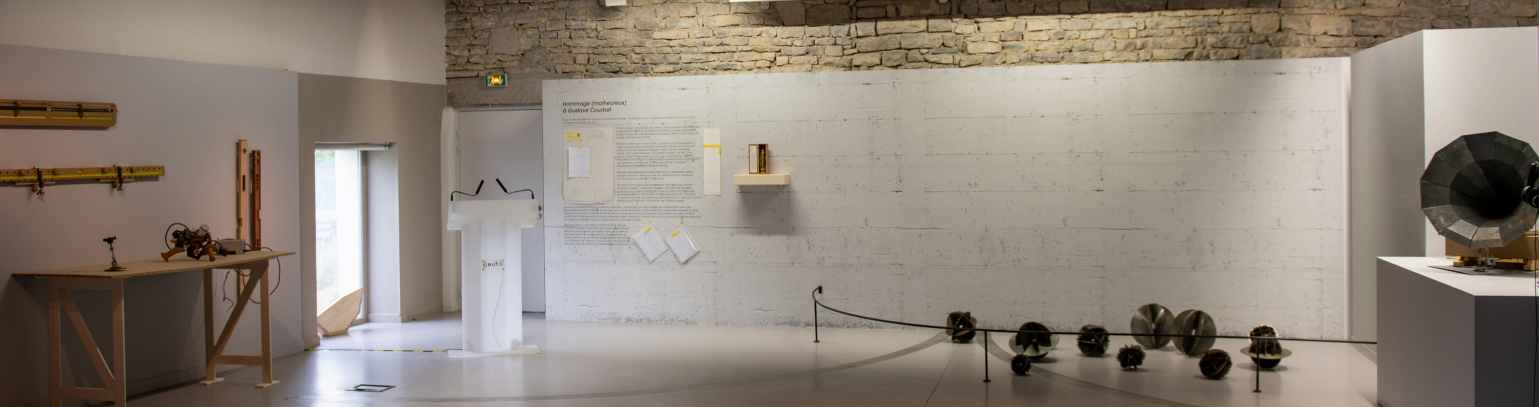
Ce budget devra être précisé dès la première réunion de travail, en octobre 2025, selon le type de production proposé.

Durant les phases de résidence, d'accrochage et démontage de l'exposition seront défrayés, dans une limite de 80 euros par semaine, les frais de transport et, à hauteur de 20 euros par jour, de frais de restauration par artiste.

L'artiste prend à sa charge ses trajets, aller et retour, depuis son domicile jusqu'à Ornans/Flagey.

Le Pôle Courbet s'engage à prendre en charge les frais (dans un budget global mesuré) :

- de scénographie (aménagement menuiserie et peinture)
- de signalétique
- de communication
- d'assurance des œuvres
- de vernissage



CANDIDATURE ET PROCESSUS DE SELECTION

Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures devront être transmis par mail (ou service de transfert de fichiers), adressés à Camille Cios et Chris Liardon (contacts page 12). Ils seront composés des éléments suivants :

- dossier artistique (CVs et book)
- note d'intention (attentes de la résidence et description du projet)

Conditions de candidature

Peuvent candidater tout.e artiste engagé.e dans une démarche professionnelle de création et être en mesure de s'impliquer dans la résidence et les temps de médiation précisés précédemment.

La possession du permis B est indispensable pour pouvoir postuler.

Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un jury composé d'une personne de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, du directeur et conservateur du Pôle Courbet et des commissaires scientifiques de l'exposition du musée départemental Gustave Courbet, professeur et docteur en histoire de l'art.

Les critères d'appréciation du dossier seront :

- la présentation du dossier
- l'originalité et la cohérence du projet artistique
- le parcours et la motivation

Pour permettre de finaliser le choix, deux candidat.e.s seront préselectionnés afin de défendre leur projet lors d'une rencontre en visio qui se tiendra entre le 22 et le 26 septembre 2025.



CONTACTS

Benjamin Foudral : Directeur - conservateur du musée et Pôle Courbet

Camille Cios : Assistante de conservation
camille.cios@doubs.fr

Chris Liardon : Chargé de médiation et programmation culturelle
chris.liardon@doubs.fr